

souffles. De plus, les programmes de recherches sur la défense contre les armes chimiques et la microbiologie ont été très réduits depuis 1968 ce qui, avec les départs à la retraite ou autres du personnel qui possède dans ces domaines une expérience datant de la 2^{de} Guerre mondiale, a diminué les possibilités des équipes dans ces domaines.

64. Les experts en communications, radars, électronique spatiale, physique de l'ionosphère et techniques de modulation ont été transférés en 1969 au Centre de recherche sur les communications du ministère des Communications. Le ministère de la Défense nationale peut avoir recours à eux en vertu d'un accord interministériel.

65. Depuis quelques années, la Direction de la recherche et du développement a constitué au DREO une équipe de chercheurs qui se consacrent à la guerre électronique, sujet qui n'est évidemment étudié que par les militaires. Dans les années 50, des chercheurs du Ministère s'étaient spécialisés dans cette voie, puis il avait fallu réduire leur nombre, mais une nouvelle priorité a récemment été accordée à ce secteur.

66. Le rapport de 1968 a été rédigé à un moment où, pour des raisons de brevets, il n'était pas possible de dévoiler la principale réalisation de l'équipe du Centre de recherches pour la défense Valcartier spécialisée dans les lasers, à savoir, l'invention du laser au CO₂ à excitation transversale (TEA), fonctionnant à la pression atmosphérique.

67. L'équipe d'hydronautique du Centre de recherches pour la défense Atlantique a étendu son champ d'action, ce qui a permis d'acquérir des compétences nouvelles en dynamique des navires, techniques d'analyse pour déterminer la résistance et le comportement des structures des navires et des parties en débordement,